UCLouvain

lpsys2308 2023

Travail et bien-être : aspects psychosociaux

5.00 crédits 30.0 h + 15.0 h Q1

Enseignants	Casini Annalisa (supplée Desmette Donatienne) ;Desmette Donatienne ;				
Langue d'enseignement	Français				
Lieu du cours	Louvain-la-Neuve				
Thèmes abordés	Ce cours porte sur les aspects psychosociaux du bien-être au travail, dans leur relation avec l'environnement de travail. Les conditions de travail en tant que demandes et ressources, le burnout, les stratégies de coping, la prévention en entreprise, sont des thèmes développés au cours, et approfondis par le biais d'analyses de cas réalisés en sous-groupes par les étudiants.				
Acquis	A la fin de cette unité d'enseignement, l'étudiant est capable de :				
d'apprentissage	A1. Maîtriser les connaissances qui permettent d'expliquer et de comprendre les aspects psychosociaux du bien-être au travail au niveau des individus, des groupes et des organisations				
	A2. Analyser, critiquer de manière argumentée et modéliser une situation relative aux aspects psychosociaux du bien-être au travail en référence à des théories, résultats de recherche, méthodes et outils relevant de la psychologie des organisations et du travail				
	B1. Maîtriser les connaissances à propos des interventions visant à améliorer les aspects psychosociaux du bien-être au travail au niveau des individus, des groupes et des organisations B2. Proposer des éléments d'intervention visant à améliorer les aspects psychosociaux du bien-être au travail dans une situation donnée				
	C2. Structurer et présenter des données recueillies.				
Modes d'évaluation	Prémière session Dans le cadre de ce cours, les étudiant.es sont évalué.es de la manière suivante :				
des acquis des étudiants	 Une évaluation continue certificative corrspondant aux contributions individuelles au travail de sous-groupe à remettre en cours de quadrimestre (8/20). Le travail de sous-groupe à remettre en fin de quadrimestre (12/20). La note individuelle de chaque membre du sous-groupe sera pondérée en fonction des contributions auto-déclarées de chacun-e après concertation entre membres. 				
	La note finale sera constituée des 2 parties intégrées. La participation aux tutorats étant obligatoire, toute absence non justifiée est sanctionnée (-1/20). Seconde session En cas d'échec au travail de sous-groupe, les modalités de la seconde session seront les suivantes : Travail de sous-groupe : Les étudiant.es réaliseront un travail écrit individuel à partir du travail de sous-groupe. Les consignes seront déposées début juillet sur Moodle				
Méthodes	Le cours combine des séances en auditoire, la réalisation d'un travail en sous-groupe, et des séances de tutorat qui accompagnent la réalisation du travail de sous-groupe.				
d'enseignement	Les séances en auditoire permettent la présentation et la discussion des contenus théoriques et de recherches associées. Les travaux de sous-groupes visent à faciliter l'appropriation et la mise en application d'un cadre théorique permettant d'analyser le bien-être au travail, sous l'angle des processus psychosociaux. Ces travaux sont encadrés par des séances de tutorat. Important				
	La participation au cours impose un suivi régulier de celui-ci. La participation aux travaux de sous-groupes et aux séances de tutorat est obligatoire (voir évaluation). Les travaux de sous-groupes commencent dès le début du cours.				
Contenu	Le cours porte sur les aspects psychosociaux du bien-être au travail, analysés dans la perspective de la psychologie du travail et des organisations. Il est organisé en quatre volets. Le premier volet introduit les notions de bien-être et de risques psychosociaux en les situant dans le cadre législatif belge. Une attention particulière est accordée au burnout dans ce cadre. Le second volet concerne la présentation et l'analyse critique de théories de référence dans le domaine du bien-être au travail, issues des champs de la psychologie organisationnelle et de la psychologie du travail et en lien avec les recherches menées dans le domaine. Le troisième volet traite des questions de prévention du stress au travail. Enfin, le quatrième volet est consacré à des questions spéciales dont les thématiques peuvent varier selon l'année (par exemple, la gestion des âges au travail, le conflit travail-famille, la diversité au travail,). Les travaux de sous-groupes permettent également d'approfondir des thématiques spécifiques.				

Université catholique de Louvain - Travail et bien-être : aspects psychosociaux - cours-2023-lpsys2308

Ressources en ligne	Les étudiant.es disposeront des powerpoints du cours en français et d'un portefeuille de lectures en anglais déposés sur Moodle.
Bibliographie	A titre indicatif Burke, R. J., & Page, K. M. (2017). Research Handbook on Work and Well-Being. Edward Elgar Publishing. (e-book) Cartwright, S., & C.M. Cooper, C.M. (2009). The Oxford Handbook of Organizational Well-Being. UK, Oxford University Press.
Autres infos	Pour leur travail de sous-groupe, les étudiant.es seront amené.es à réaliser, notamment, une revue de la littérature à partir d'articles scientifiques issus du champ de la psychologie du travail et des organisations. Les articles en langue anglaise devront obligatoirement constituer au-moins 60% de la revue de la littérature.
Faculté ou entité en charge:	EPSY

Programmes / formations proposant cette unité d'enseignement (UE)						
Intitulé du programme	Sigle	Crédits	Prérequis	Acquis d'apprentissage		
Master [120] en sciences psychologiques	PSY2M	5		•		
Master [120] en gestion des ressources humaines	GRH2M	5		ø.		